

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 04 MARS 2021 à 18 h 30**

Etaient présents : CHAMPETIER Christophe, CARRERES Thierry, CHAMPETIER Robert, CHOLLET Floriane, DELAUZUN Corinne, DUCROS Adeline, FAIVRE Catherine, GARCIA Malorie, GODET Cécile, JOUBERT Anne-Laure, MOLLARD David, TEISSIER Guillaume, VEZON Gérald, ZAMORA Julie.

Absent, excusé : PAYAN Jean-Christophe, donne procuration à Robert CHAMPETIER

Secrétaire de séance : FAIVRE Catherine

1°) Présentation et vote du Compte Administratif Commune

	Investissement	Fonctionnement	
Dépenses	464 708,39	306 589,85	
Recettes	282 898,52	535 961,67	
Résultat global	- 181 809,87	+ 229 371,82	+ 47 561,85

Délibération votée à l'unanimité.

2°) Présentation et vote du Compte Administratif Assainissement

	Investissement	Fonctionnement	
Dépenses	12 622,36	57 246,37	
Recettes	82 278,58	36 451,64	
Résultat global	+ 69 656,22	- 20 794,73	+ 48 861,49

Délibération votée à l'unanimité.

3°) Remplacement du personnel administratif par le Centre de Gestion

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique propose un service de remplacement des personnels administratifs, le but étant de permettre aux collectivités de pallier aux absences momentanées des agents ou de faire face à un surcroît de travail. Le coût de ce service sera facturé à la commune et comprendra le traitement brut indiciaire de l'agent remplaçant, les charges sociales y afférent ainsi que les frais annexes tels que assurances, congés annuels, frais de gestion...

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et autorise M. le Maire à la signer.

Délibération votée à l'unanimité.

4°) Mise à disposition d'un Agent Chargé de la Fonction d'Inspection (ACFI)

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique met à la disposition des collectivités affiliées un conseiller en prévention, qui assure la mission d'ACFI.

Cet agent est chargé de contrôler les conditions d'application des règles en matière d'hygiène et de sécurité, de proposer à la mairie toute mesure qui lui paraît de nature à améliorer l'hygiène et la sécurité au travail et proposer en cas d'urgence les mesures immédiates jugées nécessaires.

Le Conseil Municipal accepte les termes de la convention et autorise M. le Maire à la signer.

Délibération votée à l'unanimité.

5°) Convention de maîtrise d'ouvrage avec le SDE 07

Le programme d'enfouissement de réseaux au quartier La Rivière nécessite la coordination de 2 maîtres d'ouvrage :

- Le SDE pour les travaux sur le réseau de distribution d'électricité,
- La Collectivité pour les travaux d'éclairage public et l'enfouissement des réseaux de télécommunication.

Le SDE propose une convention qui précise les modalités administratives, techniques et financières de cette opération.

Le Conseil Municipal approuve la convention et autorise M. le Maire à la signer.

Délibération votée à l'unanimité.

6°) Demande de subvention adressage, Région

M. le Maire propose au Conseil de réaliser l'étude et la mise en place de l'adressage pour toute la Commune, le coût prévisionnel étant de 27 884,70 €.

Le Conseil Municipal approuve le projet d'adressage, sollicite une subvention auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes et autorise M. le Maire à entreprendre les démarches nécessaires.

Délibération votée à l'unanimité.

7°) Motion sur les Permis de Construire

M. le Maire expose au Conseil que chaque demande de permis de construire est facturée 300 € par le service ADS. Certains permis sont refusés ou classés sans suite du fait de la négligence des demandeurs. Dans ce cas, M. le Maire propose de facturer les frais au demandeur.

Motion approuvée à l'unanimité.

8°) Questions diverses

- Abandon du projet antenne-relais : Suite au dernier conseil municipal, Orange a été sollicité pour faire une étude sur différents terrains de la commune. Aucun terrain communal, autre que le stade, ne peut correspondre au projet. Le projet est donc abandonné au niveau communal.
- Autorisations spéciales d'absence du personnel pour événements familiaux : A ce jour, la mairie ne possède pas de documents officiels. M. le Maire propose les autorisations susceptibles d'être accordées qui devront être soumises au Comité technique du Centre de Gestion,
- Salle polyvalente : Réflexion sur le devenir de l'ancienne salle polyvalente (si besoin de financement pour le projet école).

Courriers reçus et envoyés :

- CHAABI Sarah et ARNAUD Jean-Philippe postulent pour la location du logement école : cette demande étant la seule, elle est acceptée,
- ANTERION Cyril et Marie demandent la scolarisation de leur enfant dans une autre commune : aucune dérogation ne peut être accordée,
- Courrier recommandé des riverains en opposition au projet antenne-relais (plus de projet communal),
- Diocèse : Suite aux différentes réunions, et au choix des parents d'élèves, le diocèse nous informe que l'école privée fermera définitivement à la rentrée de septembre 2022 et une seconde classe devra ouvrir à l'école publique,
- Famille COLIN demande la réinscription de leurs 3 enfants dans les écoles de St Sauveur alors qu'ils s'installent dans une commune voisine. Un écrit est demandé à l'Inspection Académique pour statuer sur ce dossier.

Travaux :

- Piste DFCI dans le Canton des Chaumettes ; une convention sera signée avec la Communauté de Communes de Cèze-Cévennes et chaque propriétaire,
- Proposition de mise en affouage d'1,5 ha au Bois du Brujas pour 30/35 coupes environ. Une information sera faite dans le prochain bulletin municipal ainsi que sur le site internet de la commune, concernant la réservation d'une coupe de bois,
- Différents travaux de voirie, déplacement du panneau St Sauveur de Cruzières,
- Travaux entretien au vestiaire du stade, isolation phonique du plafond.

Infos :

- Demande d'un banc au vestiaire,
- 3 bergers viennent de Bessas, Courry, St André pour faire paître leurs moutons sur notre commune,
- Visite de M. le Sous-Préfet au mois de Mars pour le projet école,
- Arrêté Préfectoral portant nomination des membres des commissions de contrôle des listes électorales (les commissaires seront informés par mail),
- Proposition d'embauche d'un CDD pour 3 mois, 28 h/semaine suite à la maladie de M.BARBOT Michel (information dans Lou Cant de l'Aubo et site internet),
- LUDOCEZE viendra le 3^{ème} lundi de chaque mois sur la place Joseph Blancher, de 15 h 30 à 17 h 30
- Permis de construire : GAEC Gabriel - Mas Imbert / SAINT-ETIENNE Anne - Passevite / DOMINGUEZ Julio et MICHEL Marie - Les Felgères,
- La famille de CHAMPETIER Emile (ancien employé de la commune) a fait don de 2 aquarelles représentant des quartiers de St Sauveur.

Fin de séance à 20 h 30
Catherine FAIVRE